

PRÉSENTATION DE LA PROVINCE NORD

La Province Nord, est la plus grande des trois provinces (9583 Km², soit 51,6% du territoire) ; ses caractéristiques physiques sont contraignantes, avec une chaîne centrale élevée, véritable barrière entre l'Est et l'Ouest. Si l'accord de Nouméa confirme la nécessité d'un rééquilibrage SUD/NORD, à l'intérieure de la Province NORD, les pouvoirs publics veillent également à assurer un équilibre économique et social entre l'Ouest et l'Est.

1- La population

La population de la Province Nord est de 45 137 habitants au recensement 2009 (contre 44 474 habitant en 2004) soit 18,4% de la population de la Nouvelle-Calédonie (245 580 habitants) contre 21% en 1996 et 1989, avec une composante majoritairement mélanésienne.

La côte orientale perd des habitants au profit des communes du grand Nouméa ou la côte Ouest.

La côte occidentale de la province Nord, elle est dynamique : de Pouembout à Koumac, en passage par Koné, la population augmente fortement, sous l'effet à la fois de la croissance naturelle et des migrations. Les deux principales communes, sont Koné sur la côte ouest (5 199 habitants), chef-lieu et Poindimié à l'Est (4 818 habitants).

Il y a 4 aires coutumières, 28 districts coutumiers, 199 tribus et 17 communes ; 66% des habitants résident en tribu.

Une population scolarisée de 15 500 jeunes (35% de la population de Nord) dont 14 300 scolarisé en Province Nord même, dans les établissements publics et privés, avec 11 700 bourses attribuées aux élèves fréquentant les collèges et lycées et 130 bourse ou prêts accordés aux étudiants, 18 500 bénéficiaire de l'aide médicale gratuite (42% de la population de Nord) avec des dépenses de sante et d'aide sociale qui s'élèvent à 3,850 milliards Fcfp, soit une charge annuelle pratiquement identique au montant des investissements directs provinciaux.

2- Les perspectives d'avenir

Mais la Province Nord c'est surtout des perspectives ouvertes sur l'avenir, avec des initiatives ou des projets à entreprendre pour :

- Mettre en valeur la façade maritime provinciale (exploiter une ressource abondante et diversifiée, favoriser l'aquaculture et l'exportation),
- Installer et développer des activités structurantes (accompagner la mise en place de l'Usine du Nord générer un tissu de PME-PMI moteurs de l'activité économique du Nord),
- Renforcer le développement local (revaloriser les terres et favoriser le maillage d'activités complémentaires),
- Protéger et valoriser l'environnement (créer les conditions pour un développement harmonieux et durable),

La collectivité provinciale intervient directement, en tant qu'opérateur, dans le secteur économique. Elle le fait par le biais d'une société d'économie mixte de financement, la SOFINOR qui contrôle nombre de sociétés dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et du tourisme. Dans ce dernier secteur, cinq hôtels (quatre dans le Nord et ... deux à Nouméa) appartiennent notamment à la holding publique.

3- Les élus

La Province Nord, c'est enfin, une collectivité publique avec ses 22 élus (9 UNI-Palika, 8 UC, 3 Parti Travailleuse, 1 R-UMP et 1 R-UMP dissident) dont 15 la représentent au congrès de la Nouvelle-Calédonie, ses 8 commissions, ses 1 064 agents provinciaux fonctionnaires ou contractuels, un contrat de développement d'un montant de 15 558 000 000 Fcfp conclu avec l'Etat pour la période 2011-2015.

La province est présidée par, une collectivité par Paul NEAOUTYINE, du parti indépendantiste Palika, personnalité et principal leader du parti indépendantiste en Nouvelle-Calédonie.

4- Le contexte économique et social

Les entreprises artisanales sont principalement des entreprises individuelles, constituées à 90% du seul artisan qui a créé son propre emploi. Ces cinq dernières années le nombre d'artisans est passé de 1444 à 1702. C'est le secteur du bâtiment qui compte le plus grand nombre d'entreprises et nombreuses sont celles qui exécutent des travaux en sous-traitance, notamment au niveau de l'usine du Nord et Vavouto (commune de Voh). Le marché de ces entreprises artisanales sont souvent limité à un marché de type social (FSH), la SECAL et TEASOA), ou public (réalisation de travaux pour l'administration).

L'agriculture en Province Nord contribue en 2006 à hauteur de 16,6% au chiffre d'affaire de la production agricole commercialisée du pays (hors filière bois). Cela représente 1,35 milliards de F CFP sur un total de 8,3 milliards.

La surface agricole utilisée est 136 857 ha (289 545 ha pour l'ensemble calédonien).

Le secteur à une forte vocation vivrière dans l'Est (1 400 exploitation sur les 2230 de la province produisent essentiellement pour l'autoconsommation, les dons et les échanges) et marchande dans l'ouest (890 ont une dimension économique qualifiée de professionnelle). Les exploitations marchandes représentent une exploitation sur deux dans l'Ouest, une sur cinq dans l'Est.

Quatre filières, bovin (36% de la production calédonienne), fruits (25,3%), porcine (16,7%) et légumes (9,3%) représentent 80% des productions commercialisées. Le café représente 0,6% de la production de la province et 60% de la production calédonienne et les céréales (maïs principalement) respectivement 5,8% et 52,9%.

L'aquaculture, on dénombre 3 fermes aquacoles en province Nord situées dans les communes de Voh, Koné et Poimbout (+ 1 éclosérie). Elles représentent 23% des surfaces de bassins de la filière crevettes export en Nouvelle-Calédonie et participent à hauteur de 30% à la production de la filière.

Le laboratoire Aquacole et effectue un suivi rapproché des fermes. L'usine de transformation située à Koné (la STANC) utilise une technologie de pointe. Grâce à un appui technique adapté à un soutien financier public important, cette filière – certes divisée - a su trouver sa place sur les marchés internationaux. La production reste marginale (1,4% de la production mondiale de crevettes en 2002) mais elle est fortement valorisée car très proche d'un produit biologique et répondant à des critères spécifiques (saveur et calibrage).

5- la construction de l'usine métallurgique et son accompagnement

En 1996, le FLNKS avait fait de la gestion des ressources minières du gisement de Koniambo par la province Nord, un préalable à la reprise des négociations avec le gouvernement français sur le futur statut institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

Le protocole de Bercy, signé le 1^{er} février 1988 entre l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, Eramet, la SLN et SMSP, détermine les modalités de la construction et de la gestion d'une usine dans le nord de la Nouvelle-Calédonie. Dans le cadre de cet accord, la SLN avait accepté de céder à la SMSP la concession sur le massif de Koniambo qu'elle détenait, en échange d'une concession détenue par la SMSP sur le massif de Poum et d'une indemnisation d'Eramet finalement évaluée à 150 M€ et qui a été versée par l'Etat. L'opération était par ailleurs subordonnée à l'engagement par la SMSP du projet de construction de l'usine avec un partenaire avant la fin de l'année 2005.

La SMSP s'est engagée dans le projet Koniambo en association avec le canadien Falconbridge, quatrième producteur mondial de nickel. La décision effective de Falconbridge de réaliser l'usine a été longtemps incertaine, le partenaire canadien mettant en avant les incertitudes

économiques et un besoin de soutien financier de l'Etat supplémentaire. La décision a été prise par Falconbridge en décembre 2005, moyennant l'octroi par l'Etat d'une défiscalisation représentant au final une aide de 184 M€. De plus, le projet Koniambo a pu bénéficier d'avantages fiscaux du gouvernement calédonien (exemption de toute taxation locale pendant 15 ans et congé fiscal à 50% pendant les 5 années suivantes).

En 2006, Falconbridge a été reprise par le géant minier suisse Xstrata (lié au négociant en matières première Glencore). Un Accord de Projet liant les collectivités et les principaux actionnaires de projet a été signé en décembre 2007, confiant les engagements de chacun à faire leurs meilleurs efforts pour la réussite du projet du Nord.

Le projet est mené par la société KNS (Koniambo Nickel SAS) détenue à 51% par la SMSP (Société Minière du Sud Pacifique filiale de la province du Nord) et à 49% par Xstrata Nickel. Xstrata finance l'essentiel de l'investissement dont le coût est évalué aujourd'hui à 5 Mds\$ (3,5 Mds\$ initialement). Xstrata percevra l'essentiel des bénéfices de l'exploitation pendant

une première période, jusqu'à concurrence du remboursement à Xstrata de la part d'investissement qui revenait normalement à la SMSP.

Le gisement de Koniambo constitue l'un des principaux gisements de Nickel au monde non encore exploité, avec une ressource estimée à 280 millions de tonnes de minerai à une teneur moyenne de 2,18% soit 6 millions de tonnes de Nickel. La ressource en minerai effectivement exploitable par l'usine permettrait d'exploiter celle-ci pendant 25 à 50 ans.

Le projet est le plus important de ce type actuellement en construction dans le monde, et comprend :

- une mine à ciel ouvert avec 12 km de routes d'accès à un convoyeur terrestre de minerai de 11 km ;
- une usine pyro-métallurgique permettant de traiter 3 millions de tonnes de minerai/an pour en extraire 60 000 t de nickel ;
- un port en eaux profondes et des installations de désalinisation d'eau de mer.

Pour accueillir l'ensemble des ouvriers du chantier une zone de vie, incluant résidences, lieux de restauration et de loisir est construite sur le site de Vavouto.

Après achèvement des études de conception initiale, le projet a été lancé sur place en 2007. Depuis, le projet progresse bien puisque 78% des travaux de construction étaient achevés à la fin juillet. Les premiers essais sont prévus pour fin 2011 et le démarrage à mi-2012.

Le projet a fait l'objet d'études préalables sur l'environnement en 2005, afin de protéger la biodiversité terrestre et marine (230 espèces végétales protégées ont été identifiées sur le site) et des mesures de protection (protection des zones les plus intéressantes du point de vue de la biodiversité, création de zones de revegetalisation, des coraux du chenal d'accès) et de surveillance de l'environnement ont été prises.

Actuellement environ 4600 personnes travaillent sur place à la construction de l'usine et aux infrastructures connexes (y compris le soutien) et sont hébergés au sein de la base vie, dont 2.300 calédoniens (les 2/3 sont originaires de la province nord et 1/3 du reste de la Nouvelle-Calédonie), et des représentants de 35 nationalités (principalement de la Chine et du sud-est asiatique).

Conformément à la vocation du projet, la société KNS s'est efforcée de maximiser les retombées locales et plus généralement de la Nouvelle-Calédonie. Depuis le début du chantier les retombées économiques pour la Nouvelle-Calédonie auraient totalisé 810 M€ de commande à des entreprises (36% en local 17% pour le reste de la Province Nord, et 47% à des entreprises de la Province Sud), et 11 M€ de salaires et autres prestations.

Pour la phase d'exploitation, les retombées sont estimées à 750 employés permanents et 2000 emplois directs et indirects.

La Société KNS a développé un programme pour maximiser l'emploi local et la sous-traitance pendant la phase d'exploitation. Des formations aux métiers de la mine et de la métallurgie ont été mises en place pour les besoins de l'exploitation.

Pour le secteur de la mine qui représente un tiers des emplois du projet, la plupart des postes devrait être pourvus localement, notamment grâce à l'expérience des Calédoniens dans ces métiers et à l'effort de formation consenti par toutes les parties.

Outre les aides déjà apportées pour que cette usine devienne une réalité, l'Etat a prévu d'accompagner la croissance de la zone VKP et les besoins en infrastructures, dans le cadre d'un contrat de développement sur la période 2011-2015, avec les 3 communes concernées pour un montant total de 20,6 M€, dont 15,7 M€ (75% seraient apportés par l'Etat. Il prévoit 7 opérations, dont 2 groupes scolaires (Koné et Pouembout), un pont de trois opérations relatives à l'assainissement et au traitement de déchets.